

**VILLE  
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du mercredi 10 avril 2024****Délibération n° 24**

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
12/04/2024

**Étaient présents** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

**Ont donné procuration** :

Monsieur Roland LONJON à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

**Secrétaire de séance** : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Mélanie GANNAT CCAS

<b>Objet</b> :	Affaires sociales - Personnes âgées : subventions aux associations
----------------	--

Rapporteur : Michelle MICHEL

Après instruction des demandes de subventions par la commission des Affaires Sociales Solidarité entre les générations, il est proposé d'accorder une enveloppe de 38 650,00 €.

Il a été décidé d'augmenter à nouveau cette année les associations caritatives qui font face à des demandes d'aides croissantes en raison de la situation économique difficile de nombreux foyers.

Délibération n°24 du mercredi 10 avril 2024

Le détail des subventions proposé se trouve sur le tableau joint à cette délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

A reçu un avis favorable en Commission Solidarité - Lien social - Personnes âgées du 27/03/2024

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'attribution des subventions aux associations dont le détail est précisé dans le tableau ci-annexé, pour une somme totale de 38 650,00 Euros.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10 avril 2024,  
Le Secrétaire de séance,  
BRUN Maryline,  
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril  
2024